

Poostchi, Iraj (1986) *Rural Development and the Developing Countries. An Interdisciplinary Introductory Approach.* Oshawa, Alger Press, 690 p.

Joël Rouffignat

Volume 30, numéro 81, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021835ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021835ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rouffignat, J. (1986). Compte rendu de [Poostchi, Iraj (1986) *Rural Development and the Developing Countries. An Interdisciplinary Introductory Approach.* Oshawa, Alger Press, 690 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 30(81), 460–460. <https://doi.org/10.7202/021835ar>

POOSTCHI, Iraj (1986) *Rural Development and the Developing Countries. An Interdisciplinary Introductory Approach*. Oshawa, Alger Press, 690 p.

Cet ouvrage de I. Poostchi est un manuel destiné aux étudiants de premier cycle universitaire et aux personnes travaillant au développement rural dans les pays en voie de développement. L'auteur a voulu présenter sous une forme vulgarisée les divers facteurs socio-économiques liés au développement rural intégré.

Dans quatre parties traitant respectivement de l'agriculture, de la santé, du développement social et économique et de la technologie rurale, l'auteur passe en revue les multiples facteurs physiques, humains, économiques, politiques et technologiques du développement rural. Vingt-quatre chapitres subdivisés en quelques 450 sections regroupent en un style presque télégraphique des thèmes aussi variés que l'évapotranspiration des plantes, les besoins nutritionnels, la vulgarisation agricole ou l'électrification rurale.

Ce volume recèle une somme considérable d'informations et de plus il est accompagné d'une excellente bibliographie. Cependant, il n'offre pas au lecteur la possibilité d'établir des relations entre ces multiples facteurs, de se livrer à une analyse ou à une interprétation des conditions du développement rural intégré. Ce n'était pas là son but, mais pareille présentation de type encyclopédique des variables du développement rural n'atteint que partiellement son objectif pédagogique.

JOËL ROUFFIGNAT  
Département de géographie  
Université Laval

PRESCOTT, J.R.V. (1985) *The Maritime Political Boundaries of the World*. London/New York, Methuen, 377 p.

Franchir illégalement les frontières d'un État (fussent-elles terrestres ou maritimes, reconnues ou non par la communauté internationale), c'est commettre un viol — celui de l'intégrité du territoire. Ce crime de la plus haute gravité, souvent punissable de mort, soulève les passions les plus vives. L'actualité nous rappelle fréquemment l'importance des incidents relatifs aux frontières maritimes : les chalutiers espagnols dans la zone de pêche canadienne ; les destroyers américains dans les « eaux territoriales » libyennes ; les sous-marins soviétiques dans les eaux territoriales suédoises ; le *Polar Sea* dans les eaux canadiennes ; et tant d'autres cas qui soulignent dramatiquement l'importance de réaliser un véritable consensus sur les règles de délimitation d'espaces marins de plus en plus utilisés pour des raisons économiques ou stratégiques dans un monde caractérisé par l'interdépendance.

J.R.V. Prescott, professeur à l'Université de Melbourne, consultant auprès de plusieurs gouvernements et spécialiste de la géographie des frontières nous présente une version revue et augmentée d'un livre paru sous le titre *The Political Geography of the Oceans*. Prescott vient combler une lacune dans un domaine où les publications ont été, pour l'essentiel, assurées par des juristes et où beaucoup reste à faire. Ainsi, sur un total théorique de 400, une centaine de frontières maritimes internationales ont été délimitées.

*The Maritime Political Boundaries of the World* est une critique sommaire mais stimulante de la *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer* qui établit l'essentiel des règles de délimitation des frontières maritimes. Prescott souligne ici l'imprécision des concepts juridiques — par nature normatifs et généraux — qui visent à couvrir le plus grand nombre de cas, mais qui répondent mal à l'infinie variété et à la particularité des réalités géographiques.

Soigneusement présenté et d'accès facile, très abondamment illustré (plus de 90 figures et tableaux), appuyé d'une bibliographie qui puise tant dans le domaine du droit que dans celui de